

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 07 juin 2021

**LETTRE DE LA RELANCE N°2 – MAI**

Les conséquences économiques de la crise sanitaire touchent de plein fouet notre département déjà pénalisé par le chômage et particulièrement les jeunes en recherche de formation ou de qualification pour intégrer le monde du travail.

Pour autant, notre territoire démontre une capacité de rebond notable et rapide, avec une hausse de 9,9 % du nombre d'emplois salariés marquée dans l'industrie dès la fin de l'année 2020.

Au cœur de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Service public de l'insertion et de l'emploi - SPIE - cherche à permettre à celles et ceux qui le veulent de trouver une place par le travail et l'activité dans la société.

Aujourd'hui, nous sommes heureux et non moins fiers d'annoncer que l'AMI qui vise à sélectionner une première vague de trente territoires qui mettront en œuvre le SPIE en 2021 a retenu le projet porté par le Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence pour un montant maximal d'aides de 354 000€.

Tous les mois vous retrouverez les lettres d'informations sur le site internet de la préfecture : <https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/France-Relance-04-les-services-de-l-Etat-mobilises-a-vos-cotes/Actualites/Lettre-d-informations-mensuelle>



**LA LETTRE DE LA RELANCE**  
 N°2 - Mai 2021

**L'ÉDITO DE LA PRÉFÈTE**  
 Les conséquences économiques de la crise sanitaire touchent de plein fouet notre département déjà pénalisé par le chômage et particulièrement les jeunes en recherche de formation ou de qualification pour intégrer le monde du travail. Pour autant, notre territoire démontre une capacité de rebond notable et rapide, avec une hausse de 9,9 % du nombre d'emplois salariés marquée dans l'industrie dès la fin de l'année 2020.

**ZOOM SUR UN DISPOSITIF CLÉ**  
 Le plan de relance de l'État, une première pour l'histoire. L'appel à projets pour le soutien à l'entrepreneuriat en zones rurales, un dispositif clé pour accompagner les entrepreneurs en zones rurales.

**BELLE HISTOIRE**  
 Une belle histoire de réussite entrepreneuriale. Une jeune femme a créé une entreprise innovante dans le secteur de la santé.

**LISTE DES APPELS À PROJET PHARES DU MOIS (AAP)**  
 AMI : Innover pour l'accès à l'emploi  
 Le Fonds de solidarité (17/05/2021) : 0,764 milliard pour un montant total de 0,93 milliard.  
 PGE : 2 200 entreprises éligibles à 100 000 € de subvention.  
 Rapports de charges sociales : 17 mai 2021, 340 000 entreprises bénéficiaires pour un montant total de 3,5 milliards.  
 Baisse des impôts de production : 1993 entreprises bénéficiaires pour un total de 28,7 M€.

**MESURES DE SOUTIEN DANS LE 04**  
 Le Fonds de solidarité (17/05/2021) : 0,764 milliard pour un montant total de 0,93 milliard.  
 PGE : 2 200 entreprises éligibles à 100 000 € de subvention.  
 Rapports de charges sociales : 17 mai 2021, 340 000 entreprises bénéficiaires pour un montant total de 3,5 milliards.  
 Baisse des impôts de production : 1993 entreprises bénéficiaires pour un total de 28,7 M€.

**Contacts**  
 Sous-préfet à la relance : M. Paul-François SCHIHA  
 Par mail : [pref-france-relance@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-france-relance@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)  
 Site internet : [plandrelance.gouv.fr](http://plandrelance.gouv.fr)  
[france-relance.paca.indees.territoires.beta.gouv.fr](http://france-relance.paca.indees.territoires.beta.gouv.fr)

**Service de la communication  
 et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10  
 04 92 36 73 16  
 Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
 04016 Digne-les-Bains Cedex